

**REUNION DE SUIVI CORONAVIRUS : CO-CONSTRUIRE  
ET PROPORTIONNER LES MESURES A METTRE EN OEUVRE**

Le Ministère des Solidarités et de la Santé organisait ce jour une réunion de suivi de la gestion du coronavirus dans le secteur médico-social permettant de mettre en relation les informations de l'Etat quant à l'évolution de la situation et les questions ou difficultés locales recensées.

C'est en la période une condition indispensable pour concevoir, en responsabilité et concertation, des mesures proportionnées et différenciées comme l'a fortement, et à juste titre, récemment indiqué O. VERAN.

L'AD-PA attend ainsi que l'Etat précise un certain nombre de ses préconisations au regard de la diversité des situations et des moyens dont disposent les établissements et services à domicile.

Il paraît en ce sens indispensable d'adapter localement les modalités de limitation des visites et sorties pour les personnes âgées en établissement comme à domicile car il ne saurait être envisagé de limiter indistinctement les libertés individuelles de plusieurs centaines de milliers de nos concitoyens.

De la même manière, si l'AD-PA soutient la volonté de l'Etat de faciliter le recours aux procurations pour permettre aux personnes âgées d'exercer leur droit de vote, il convient que l'Etat précise le moyens permettant la mise à disposition de personnels pour ce faire dans un secteur notoirement sous-doté.

Enfin, alors qu'O. VERAN a annoncé le déstockage de masques, l'AD-PA attend de l'Etat qu'il indique très rapidement quelles sont les modalités de distribution et de mise à disposition, notamment pour les services d'aide à domicile.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**